



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux le dix-neuf avril à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Michel-le-Cloucq, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence de Monsieur GUILLON Francis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents :

M. Francis GUILLON, Maire,

Mme Pierrette RAGUIN, M. Jacques HILAIREAU, Mme Marilène FOURNIER, M. Pascal GAINET, Adjoint au Maire.

M. Dominique CHARBONNEAU, Mme Patricia NARDIN, Mme Géraldine PRINTEMPS, Mme Florence RIVIERE, M. Jimmy ROGEON, conseillers municipaux.

Pouvoir :

M. Olivier BOUTEVIN, a donné pouvoir à M. Francis GUILLON.

Secrétaire :

Dominique CHARBONNEAU

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 15, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

-----

- **PREND ACTE** des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au Maire ;
- **ADOpte** le Budget Primitif 2022 ainsi rectifié :

**Fonctionnement**                      Dépenses = Recettes = 1 331 364.52 €

**Investissement**                      Dépenses = Recettes = 943 492.56 €

**Fin de séance : 20 h 30**

Vu par le Maire pour être affiché à la porte de la mairie sous huitaine conformément à la réglementation en vigueur

**Le Maire,**  
**Francis GUILLON**

*Affiché le 26 avril 2022*